



# FICHE OPÉRATIONNELLE

Version 1

Incendie

N°219

## Attaque et techniques d'extinction

Rédigé le 12/11/23  
par Sgt T. BARTH  
Validé par : SDO

Modifié le

**Mots clés : attaque – techniques – extinction – 5D – ZOT - impulsions**

### Généralités

Les techniques d'application de l'eau doivent être parfaitement maîtrisées par les porteurs afin d'être le plus efficace possible, d'intervenir en sécurité et d'éviter de générer des dégâts supplémentaires.

Les évolutions techniques de ces dernières années rendent les lances à eau à main de plus en plus performantes. Il convient donc de s'approprier ces matériels afin d'en optimiser le fonctionnement.

### Attaque

L'attaque constitue la phase d'action destinée à **abattre les flammes pour enrayer la propagation** du feu et aboutir à son extinction.

Pour atteindre l'objectif, le chef d'agrès veillera à définir les points d'attaque aux endroits vers lesquels la propagation du feu peut se faire le plus facilement et à partir desquels l'action des lances sera la plus efficace.

Le mode opératoire sera défini et validé par le COS en fonction du foyer et de son intensité.

Deux cas peuvent se présenter:

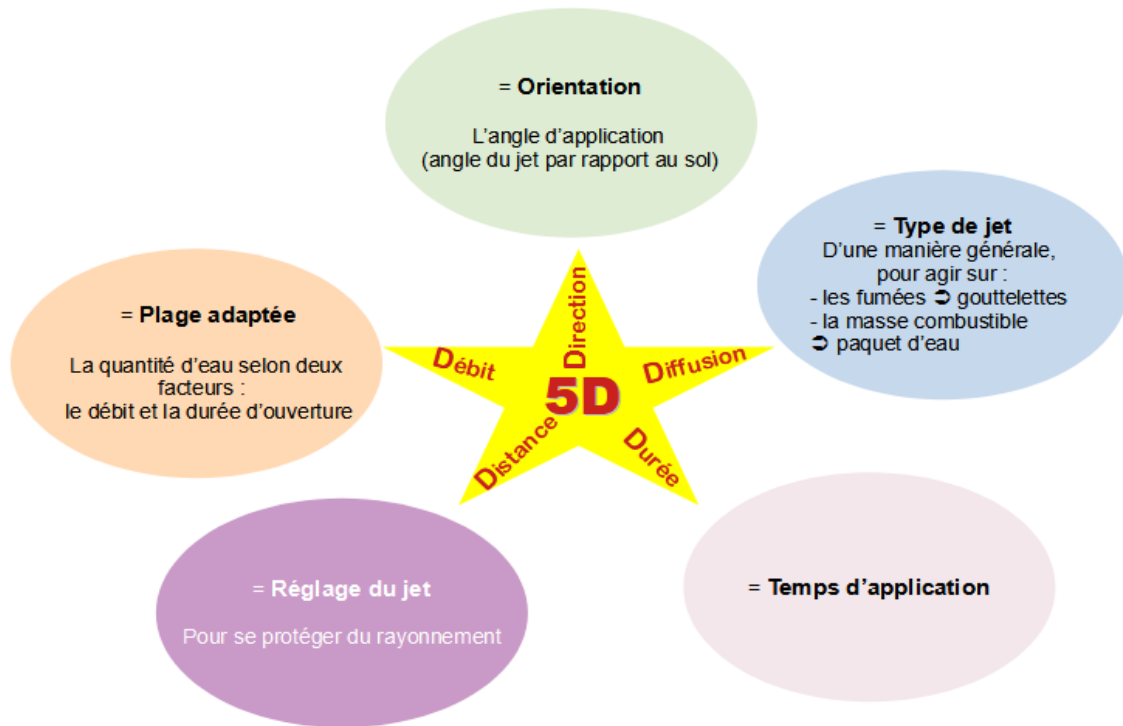
① si le foyer n'a pas une grande étendue ou le feu ne peut pas prendre une rapide extension, il est attaqué par une ou plusieurs lances. On le maîtrise ainsi sans avoir à le circonscrire.

② Si, à l'inverse, le développement de l'incendie est rapide voir violent, il convient de concentrer ses efforts sur les points les plus menacés en faisant la part du feu.

On cherche alors à le circonscrire pour le maîtriser.

Le porte-lance veille à avoir une action efficace sans créer de nouvelles contraintes liées à l'emploi de l'eau ou de création de vapeur d'eau.

Généralement, en volume, l'attaque débute toujours par le traitement du plafond de fumée (ciel gazeux, partie haute du volume où sont accumulées les fumées...) puis agit sur le foyer afin de limiter l'allumage des gaz.





+

## gestuelle d'application

qui associe une diffusion dans l'espace et le temps (**impulsion, T, Z, O, 8, balayage horizontal ou vertical, cercle**).



- **Conductivité de l'électricité** : l'eau ne doit pas être projetée sur un conducteur sous tension ou à proximité 
- **Gel en cas de températures négatives**
- **Dégâts supplémentaires** : le volume d'eau projeté sur un foyer, notamment dans les habitations, doit être **limité afin de minimiser les dégâts** qu'ils pourraient occasionner aux objets ou aux structures.
- **Risque de pollution** : selon la nature des matériaux enflammés, l'écoulement des eaux d'extinction peut avoir des effets graves sur l'environnement (égout, cours d'eau, etc)
- **Surcharge des structures bâtementaires** : cette surcharge, liée à l'imprégnation d'eau par les matériaux, associée à un éventuel affaiblissement des structures risque de fragiliser la stabilité du bâtiment et provoquer un **effondrement** 
- **Production de vapeur d'eau** : la production excessive de vapeur d'eau limite la visibilité des intervenants et risque de provoquer de **graves brûlures** aux personnels d'attaque
- Des dangers particuliers : la projection d'eau sur des feux de métaux, des métaux en fusion, sur des éléments chauffés (choc thermique) et sur certaines substances chimiques (ex. : potassium, sodium, etc.) ou radioactives risque de provoquer des réactions dangereuses (explosion, dégagement de gaz toxiques ou explosifs, etc.)

## Références

FTO 219.1 à 219.9  
GTO « Établissements et techniques d'extinction »